

HISTORIQUE DE LA CREATION DE LA MSP DE VOLONNE

L'accès à des services de santé en milieu rural est une préoccupation à laquelle notre village de Volonne n'échappait pas.

En 2014, le diagnostic était le suivant : Les professionnels de la santé se raréfient par des départs en retraite ou déménagements des professionnels, or les besoins augmentent avec le vieillissement de la population et les délais pour accéder aux soins s'allongent. Une Maison de Santé nous paraissait incontournable tant pour maintenir et développer des services de santé que pour le confort d'exercice des professionnels, la possibilité de mutualiser des services et de travailler ensemble.

Pour nous, cette Maison de Santé, devait participer à l'attractivité d'autres professionnels de santé sur notre territoire, notamment des spécialistes. Elle devait participer au maintien du dynamisme de notre village et de notre carrefour Bléone-Durance. La création d'une Maison de Santé sur le territoire de la CCMD était alors inscrite dans la **Charte de Cohésion Sociale du territoire**.

L'aventure de la Maison de Santé de Volonne a démarré en mars 2015, avec une première rencontre avec l'ARS et le sous-préfet à Castellane. Suite à cette rencontre, des réunions de concertation, avec les premiers professionnels de santé intéressés, se sont succédé d'avril à juin pour produire une première esquisse du Projet de Santé. Cette esquisse a permis, le 9 juillet 2015, que le projet soit retenu par la mission de coordination régionale. Le docteur André Simon de l'ORU, mandaté par l'ARS, est alors venu à de nombreuses reprises auprès des professionnels de santé pour animer l'élaboration d'un Projet de Santé. Le 4 décembre 2015, le Dr Simon, présentait une synthèse des conditions d'élaboration de notre Maison de Santé et concluait à la faisabilité du projet.

L'ARS, les services de l'Etat et de la Région se sont très vite positionnés comme partenaires pour accompagner la double labellisation de la Maison de Santé en MRS (Maison Régionale de Santé) et en MSP (Maison de Santé Pluri-professionnelle). Ils ont voté des soutiens financiers importants pour la réalisation d'un bâtiment à haute qualité environnementale qui accueillerait ces professionnels (DETR, FNADT, CRET...). Plus tard, en 2018, le territoire était reconnu en Zone d'Intervention Prioritaire, la Banque des Territoires nous accordait un emprunt à taux bas et début 2019, nous obtenions un nouveau financement européen FEADER. Le projet global, d'un coût de 1,3 million d'euros, est ainsi aidé à hauteur de 50% en investissement, avec aussi des soutiens en ingénierie de projet.

Côté travaux, les grandes dates sont : l'acquisition du terrain en 2015, le choix d'une maîtrise d'œuvre en 2016... Les architectes ont, dès lors, travaillé avec les professionnels de santé. Ils ont, ensemble, visité toutes les Maisons de santé du 04 et du 05 pour inspirer la conception de cette MSP. Le Permis de construire a été obtenu en février 2017. Il s'agit d'un bâtiment reconnu Bâtiment Durable Méditerranéen de niveau Argent. Les travaux ont démarré en février 2018 et la MSP a été réceptionnée mi-mars 2019.

La pierre angulaire de ce projet, a toutefois été la mobilisation des professionnels de santé, qui se sont fédérés, durant 4 années, en créant une l'association de la Maison de Santé de Volonne en octobre 2016, en montant un dossier de financement auprès de l'ARS, en sollicitant un soutien de la FEMAS Paca, en créant des commissions de travail (suivi des travaux, environnement, projet de santé, e-santé, formation...), en montant un important dossier de financement LEADER pour équiper la Maison de Santé, en se formant notamment à l'éducation thérapeutique,... Ces travaux, rendus possible par une forte mobilisation de chacun, a permis de souder ce groupe de professionnel et de monter un Projet de Santé consistant.

C'est à la fois sur ce groupe et sur ce nouveau bâtiment qu'est fondée, solidement, la Maison de Santé de Volonne. Un projet et un lieu qui vont participer à l'ambition d'un « territoire Nature-Santé » porté par Provence Alpes Agglomération, et qui vont continuer de mailler le territoire de Santé bas-alpin, avec la Maison de Santé de Digne, celles de Sisteron, Castellane, Seyne, Ste Tulle... et d'autres à venir...

Ce lundi 1^{er} avril, une première cérémonie a eu lieu, dans la Maison de Santé, pour la signature des Baux.

Un formidable démarrage puisque les 11 cabinets sont loués, dès l'ouverture !

Nous pensons dès lors à une annexe de notre MSP !

Une inauguration officielle, en présence des partenaires, des financeurs, de tous ceux qui ont participé à cette belle réalisation, et des Volonnais est en cours de préparation pour le mois de Juin.